

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-et-unième (21^e) jour de décembre 2017, à 19 h 45 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Helene Gilbert, conseillère.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous et chacun des membres du conseil.

02 Adoption de l'ordre du jour

2017-12-248

Proposé par : Carole Hubert-Ruel

Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement # 264-2017 établissant les différents taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2018
- 04 Cotisation à la COMBEQ (inspectrice)
- 05 Cotisation à l'ADMQ (directrice générale)
- 06 Adoption du budget 2018 de l'OMH
- 07 Demande de soumission pour travaux Saint-Pierre Sud, entre la rue Gagnon et la rue Goulet, subventionnés par le PIRRL
- 08 Examen de l'état du rôle d'évaluation
- 09 Questions
- 10 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du règlement # 264-2017 établissant les différents taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2018

2017-12-249

Proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le règlement numéro # 264-2017, règlement établissant les différents taux de taxes sur la valeur foncière, les tarifs de compensation et les conditions de perception pour l'année 2018.

- Adoptée -

04 Cotisation à la COMBEQ (inspectrice)

2017-12-250

Il est proposé par : Marco Périgny

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2018 de Madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Le coût est de 431,16 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

05 Cotisation à l'ADMQ (directrice générale)

2017-12-251

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Carole Hubert-Ruel et il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2018. Le coût est de 450 \$ pour la cotisation et 348 \$ pour l'assurance responsabilité, taxes en sus.

- Adoptée –

06 Adoption du budget 2018 de l'OMH

2017-12-252

CONSIDÉRANT la restructuration des OMH dans la MRC de Mékinac et le dépôt du budget 2018 de ce nouvel organisme ;

CONSIDÉRANT QUE la part de ce budget pour Hérouxville représente des revenus de 39 685 \$ et des dépenses de 76 541 \$;

CONSIDÉRANT QUE le déficit de 36 856 \$ prévu pour Hérouxville est absorbé par la Société d'habitation du Québec pour un montant de 33 170 \$ et un montant de 3 686 \$ par la Municipalité;

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville accepte le budget 2018 de l'OMH.

Cette résolution est conditionnelle à l'acceptation desdites prévisions budgétaires par la Société d'habitation du Québec.

- Adoptée -

07 Demande de soumission pour travaux Saint-Pierre Sud, entre la rue Gagnon et la rue Goulet, subventionnés par le RIRL

2017-12-253

Proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu de demander des soumissions pour la réalisation de divers travaux sur une partie du rang Saint-Pierre Sud, entre la rue Gagnon et la rue Goulet. Ces travaux sont admissibles à une subvention dans le cadre du programme pour la réhabilitation des infrastructures routières locales (RIRL).

- Adoptée -

08 Examen de l'état du rôle d'évaluation

2017-12-254

CONSIDÉRANT la lettre déposée en date du 11 décembre 2017 par la compagnie Servitech, évaluateurs agréés dont l'objet est l'examen de l'état du rôle d'évaluation dont l'équilibration est facultative;

CONSIDÉRANT les explications fournies et la recommandation contenue dans cette lettre qui satisfait le conseil municipal;

Il est proposé par : Carole Hubert-Ruel
Appuyé par : Michel Tremblay

Et il est résolu :

QUE le conseil municipal de Hérouxville accepte la recommandation de la compagnie Servitech, évaluateurs agréés qui est la reconduction du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2019-2020-2021.

- Adoptée -

09 Questions

Aucune question

10 Levée de la séance

2017-12-255

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Carole Hubert-Ruel et il est résolu de lever la séance à 20 h 30.

— Adoptée —